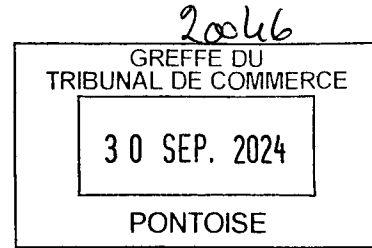


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/09/2024 - 20046 - 1997 B 02497 - 414 850 636 - 2 A BTP SARL

2ABTP

30 Rue Jean Coquelin

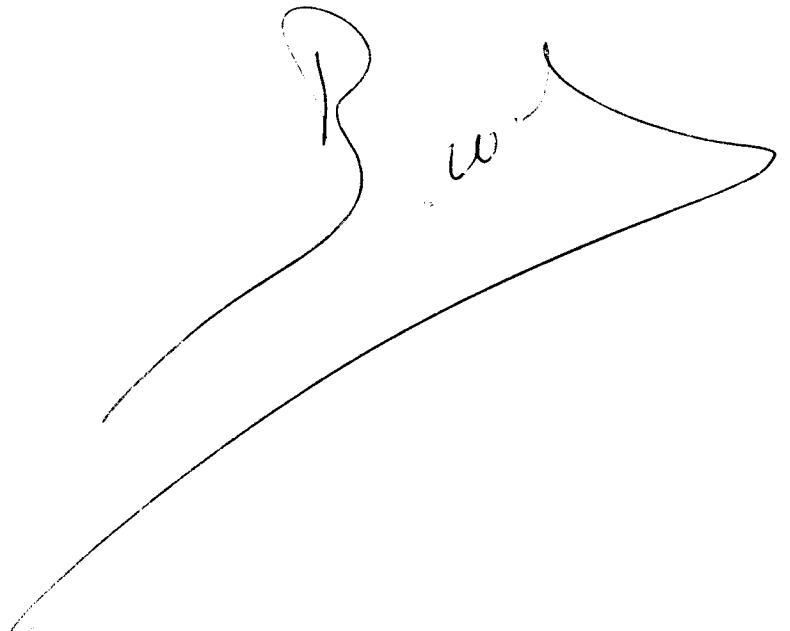
95110 SANNOIS



COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 11

Certifié conforme à
l'original



RGI EXPERTISE COMPTABLE

45 bd Charles de Gaulle

95110 SANNOIS

0134108550

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	249	127	122	206	84-	40.74-	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	26 619	24 209	2 410	3 704	1 294-	34.92-	
	Autres immobilisations corporelles	8 239	7 120	1 119	414	705	170.11	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	4 445		4 445	4 428	17	0.39		
Total II	39 553	31 456	8 097	8 753	656-	7.49-		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	441 539	8 299	433 240	424 244	8 996	2.12	
	Autres créances	47 178		47 178	42 838	4 340	10.13	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	72 934		72 934	167 365	94 431-	56.42-		
Charges constatées d'avance (3)	14 633		14 633	5 300	9 334	176.12		
Total III	576 284	8 299	567 985	639 746	71 761-	11.22-		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	615 837	39 754	576 083	648 499	72 416-	11.17-		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 885)	10 885		10 885			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 738		26 738			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 088		1 088			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	7 544		7 544			
	Report à nouveau	177 028		142 685	34 343	24.07	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 226		67 343	29 117-	43.24-	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	261 510		256 284	5 226	2.04		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	58 615		83 494	24 879-	29.80-	
	Concours bancaires courants	125		168	43-	25.59-	
	Emprunts et dettes financières diverses	440		898	458-	51.00-	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 836		232 193	22 357-	9.63-	
	Dettes fiscales et sociales	45 531		75 261	29 730-	39.50-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	26		201	175-	87.05-		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	314 573		392 215	77 642-	19.80-	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		576 083		648 499	72 416-	11.17-	
		280 982		333 600			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	799 856		799 856	980 040		180 184-	18.39-
Chiffre d'affaires NET	799 856		799 856	980 040		180 184-	18.39-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 333	5 000		333	6.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 432	1 247		185	14.86
Autres produits			4	8		3-	42.35-
Total des Produits d'exploitation (I)			806 626	986 294		179 669-	18.22-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			326 381	393 047		66 666-	16.96-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			164 317	218 994		54 677-	24.97-
Impôts, taxes et versements assimilés			3 366	3 725		359-	9.64-
Salaires et traitements			161 123	184 929		23 806-	12.87-
Charges sociales			94 470	98 333		3 863-	3.93-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 257	1 784		473	26.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 299			8 299	
Dotations aux provisions							
Autres charges			7	12		4-	38.29-
Total des Charges d'exploitation (II)			760 220	900 823		140 604-	15.61-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 406	85 471		39 065-	45.71-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17		17		0	1.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	17		17		0	1.48
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	418		552		134-	24.25-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	418		552		134-	24.25-
2. Résultat financier (V-VI)	401-		535-		134	25.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 005		84 936		38 931-	45.84-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6				6	
Produits exceptionnels sur opérations en capital					9 195-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			9 195			
Total VII	6		9 195		9 189-	99.93-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	532		9 837		9 305-	94.59-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	532		9 837		9 305-	94.59-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	526-		642-		116	18.14
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	7 253		16 951		9 698-	57.21-
Total des produits (I+III+V+VII)	806 649		995 506		188 857-	18.97-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	768 423		928 163		159 741-	17.21-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	38 226		67 343		29 117-	43.24-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

4 981 4 981

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	249		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 960		659
Matériel de transport	285		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 640		925
TOTAL	33 884		1 584
Prêts, autres immobilisations financières	4 428		17
TOTAL	4 428		17
TOTAL GENERAL	38 561		1 601

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			249	249
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 619	26 619
Matériel de transport			285	285
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		610	7 955	7 955
TOTAL		610	34 858	34 858
Prêts, autres immobilisations financières			4 445	4 445
TOTAL			4 445	4 445
TOTAL GENERAL		610	39 553	39 553

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	43	84		127
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		22 256	1 953		24 209
Matériel de transport		285			285
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 225	220	610	6 835
TOTAL		29 766	2 173	610	31 329
TOTAL GENERAL		29 809	2 257	610	31 456
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	84			
Instal.techniques matériel outillage indus.		1 953			
Matériel de bureau informatique mobilier		220			
TOTAL		2 173			
TOTAL GENERAL		2 257			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		8 299			8 299
TOTAL		8 299			8 299
TOTAL GENERAL		8 299			8 299
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 299			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 445	0	4 445
Clients douteux ou litigieux	9 959	9 959	
Autres créances clients	431 580	431 580	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	616	616	
Impôts sur les bénéfices	9 698	9 698	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 858	34 858	
Débiteurs divers	2 006	2 006	
Charges constatées d'avance	14 633	14 633	
TOTAL	507 795	503 350	4 445

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	125	125		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 615	25 024	33 591	
Fournisseurs et comptes rattachés	209 836	209 836		
Personnel et comptes rattachés	17 378	17 378		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 420	11 420		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 096	16 096		
Autres impôts taxes et assimilés	572	572		
Groupe et associés	504	504		
Autres dettes	26	26		
TOTAL	314 573	280 982	33 591	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 879			
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	504			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2449	714			714

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	762
Total	762

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 256
Dettes fiscales et sociales	8 181
Total	70 562

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 633
Total	14 633

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MATIERES PREMIERES	8 803		
ASSURANCES	5 527		
LOCATIONS	303		
Total	14 633		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Ouvriers	3
Total	5

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	46 005	
Résultat exceptionnel (hors participation)	526-	
Résultat comptable (hors participation)	38 226	7 253

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 859
Engagement de crédit bail	1 859	
Total (1)		1 859

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				19 767	19 767
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				13 282	13 282
- exercice				4 981	4 981
Total				18 263	18 263
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				1 660	1 660
Total				1 660	1 660
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				199	199
Total				199	199

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- SOLDE COMPTES TIERS	6	77 1820
Total	6	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	532	67 1200
Total	532	

2A BTP

SARL au capital de 10 884,86 euros,
immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 414 850 636,
dont le siège social est situé : 30 RUE JEAN COQUELIN 95110 SANNOIS

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 38 226,12 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 19 000,00 euros, soit 26,61 euros pour chacune des 714 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Pour le solde, soit 19 226,12 euros, l'Assemblée générale décide de l'affecter au compte « Report à nouveau » qui présentera désormais un solde créditeur de 196 253,65 euros.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Bernard WILLIOT	274	7 291,32 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Jean-Pierre WILLIOT	225	5 987,39 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Herve ROUSSEAU	214	5 694,68 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Eric WILLIOT	1	26,61 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	714	19 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 19 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 46,21 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 21,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 7 500,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 10,50 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Gérant

Zone de signature

Certifié conforme

